

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Pages 2395 à 2397

M. SOLER - (...) On tourne autour soit d'un malentendu, soit d'un clivage sur ces trois mots de contrôle-social-solidaire. Évidemment, l'idée selon comment on la prend elle emporte forcément l'adhésion sur la question du contrôle. Quand on dit que toute fraude doit impliquer une sanction, il est évident qu'on est tous d'accord. J'ai même entendu notre collègue dire « heureusement », c'est sûr. Heureusement que quand il y a fraude il y a sanction, ce n'est pas là que la question se pose.

Simplement, on l'applique quand même à un certain domaine, là on parle des personnes âgées, je pourrais vous renvoyer ce que vous disiez hier, à force de taper sur les personnes âgées vous allez faire fuir les vieux du département !

M. le Président Doligé - Il faut arrêter, cela c'est de la caricature ! On ne tape pas sur les personnes âgées. Qui dit cela ? Arrêtez !

M. SOLER - Je poursuis, dans les autres domaines est-ce qu'on est aussi ardent dans le contrôle, dans nos autres domaines d'intervention ? Je pourrais en citer beaucoup. (...) Dans le domaine des aides aux entreprises, est-ce qu'on est aussi actif dans ce contrôle ?

Je me souviens qu'il y a quelques années, il y a une décision de justice qui est intervenue, parce que nous refusions de contrôler une entreprise qui était en difficulté, peut-être qu'on ne lui avait pas assez acheté de chocolats pour les personnes âgées !

M. le Président - Cela commence à bien faire !

M. SOLER - La justice a condamné cette entreprise à nous verser plus de 100 000 euros, qu'est-ce qu'on a fait pour récupérer cet argent ?

M. le Président - Lamentable ! On va mettre les salariés au chômage, vous serez ravi !

M. SOLER - Là, on va peut-être mettre aussi des salariés au chômage, vous croyez qu'il n'y a pas de salariés dans les associations d'aide à domicile ? C'est un peu facile...

M. GRILLON - Est-ce que vous vous en occupez des associations d'aide à domicile ? Vous vous en occupez vous ? Moi, je m'en occupe.

M. SOLER - C'est bien, Monsieur GRILLON, de vous occuper de ces associations, moi je m'occupe d'associations, je m'occupe de tas de choses aussi.

M. GRILLON - C'est n'importe quoi, attendez, c'est inadmissible ce que vous racontez !

M. SOLER - Vous pouvez ne pas l'admettre.

M. GRILLON - Je ne l'admets pas du tout.

M. SOLER - Ce que je vois, c'est que ce système de contrôle que vous nous proposez vous le proposez toujours dans un domaine bien particulier.

On est d'accord pour le contrôle, je suis parfaitement d'accord pour qu'on exerce un contrôle sur l'argent public, là-dessus on est tous d'accord. Il y a quand même un petit clivage sur la façon dont il s'applique.

M. le Président - (...) C'est insupportable d'entendre dire que les personnes de plus de 70 ans on en fait la chasse, etc ! Ne dites pas des choses pareilles devant nous. C'est insupportable. On n'est pas à regarder les petits oiseaux. On s'intéresse aux personnes âgées, on s'intéresse aux personnes handicapées, on s'intéresse aux personnes en difficulté, on y met les deux tiers de notre budget de fonctionnement, ce qui n'est pas rien, on a des centaines de personnes qui y travaillent au Conseil général.

Je vous dirai qu'on finance 6 000 personnes, grâce à nos aides, les aides de prix de journée, les aides dans les associations en plus des 2 600 personnes qu'il y a au Conseil général, il y en a 6 000 que l'on finance, on a fait l'analyse exacte, cela doit être 5 990 qu'on finance à 100 % par le budget départemental, dans le Département en matière sociale. C'est aussi intéressant à dire.

On peut rêvasser, on peut dire des trucs, on peut soumettre un certain nombre de remarques qui, comme cela, partent dans la nature, « le Conseil général fait la chasse aux personnes âgées », vraiment dire des choses pareilles ! Vous l'avez dit tout à l'heure. Il faut arrêter ces trucs-là.